

Compte rendu de séance

Séance du 14 Novembre 2018

L' an 2018 et le 14 Novembre à 19 heures , le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué , s' est réuni au nombre prescrit par la loi , dans le lieu habituel de ses séances ,Mairie sous la présidence de GOIN Bernadette Maire

Présents : Mme GOIN Bernadette, Maire, Mmes : GROUSSIN Magali, MAHRACH Virginie, MEYER Katy, THIBERT Claudine, MM : BOURCHEIX Philippe, CHALOPIN Jean-Pierre, NEVEU Gueric, SUMAN Sacha

Excusé(s) ayant donné procuration : Mmes : FROMENTEAU Sophie à M. CHALOPIN Jean-Pierre, JOYEUX Pascale à Mme MEYER Katy, VANDEWALLE Annick à Mme GOIN Bernadette, MM : LAMBERT Daniel à M. NEVEU Gueric, LOYE Christian à Mme THIBERT Claudine

Excusé(s) : M. CLAVIER Bernard

Nombre de membres

- Afférents au Conseil municipal : 15
- Présents : 9

Date de la convocation : 07/11/2018

Date d'affichage : 07/11/2018

Acte rendu exécutoire

après dépôt en SOUS-PREFECTURE DE VIERZON

le : **16 NOV. 2018**

et publication ou notification

du : **16 NOV. 2018**

A été nommé(e) secrétaire : M. CHALOPIN Jean-Pierre

Objet(s) des délibérations

Approbation du Conseil Municipal du mercredi 3 octobre 2018

SOMMAIRE

Demande de fonds de concours concernant la toiture du vestiaire de foot - 01_11_2018

Evaluation des charges, transfert de la compétence Gémapi - 02_11_2018

Intégration d'un agent dans la fonction publique territoriale suite à un détachement à compter du 22 novembre 2018 - 03_11_2018

Suppression d'un poste d'adjoint d'animation 2ème classe à 20/35ème et création du même poste au grade d'adjoint d'animation 2ème classe à 30/35ème. - 04_11_2018

Admission en non-valeur des sommes restant à recouvrer - 05_11_2018

Contrat de renouvellement du contrat de logiciels et de prestation de services - 06_11_2018

Devis électrique pour le gîte du moulin - 07_11_2018

Devis électrique pour la mise en place des volets roulants - 08_11_2018

Devis pour mise en place d'un dispositif de vidéoprotection en vue de la sécurisation des équipements publics de la commune - 09_11_2018

Demande de fonds de concours concernant la toiture du vestiaire de foot

réf : 01_11_2018

Madame le Maire expose au Conseil Municipal que les travaux engagés dans le cadre de la réhabilitation du vestiaire de foot - réfection de la toiture sur la commune sont éligibles au titre des fonds de concours 2018-2020.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal,

- sollicite une subvention auprès de la Communauté d'Agglomération de Bourges Plus, dans le cadre des fonds de concours 2018 - 2020 :

- approuve le plan de financement hors taxes suivant :

Coût total du projet :	10 751.03 € HT
Subvention sollicitée auprès de Bourges Plus :	5 375.00 € HT
Fonds propre de la Commune :	5 376.03 € HT

- autorise Madame le Maire à signer tous les documents relatifs à cette délibération

Evaluation des charges, transfert de la compétence Gémapi

réf : 02_11_2018

Vu l'article 1609 nonies C du Code Général des Impôts,

Vu le rapport de la CLECT du 24 septembre 2018 relatif à l'évaluation des charges de transfert de la compétence GEMAPI.

La Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) s'est réunie le 24 septembre dernier dans le cadre du transfert de la compétence GEMAPI exercée par Bourges Plus à compter du 1^{er} janvier 2018.

Le rapport de la CLECT a été approuvé après délibération de ses membres, puis transmis à notre commune le 28 septembre dernier. Ce rapport est annexé à la présente délibération. Il décrit la méthodologie d'évaluation retenue par la Commission et évalue le montant total des charges transférées à Bourges Plus à 162 043 €, dont 2 236 € au titre de notre commune.

Conformément à l'article 1609 nonies C - IV du Code Général des Impôts, « ce rapport est approuvé par délibérations concordantes de la majorité qualifiée des conseils municipaux prévue au premier alinéa du II de l'article L. 5211-5 du code général des collectivités territoriales, prises dans un délai de trois mois à compter de la transmission du rapport au conseil municipal par le président de la commission. Le rapport est également transmis à l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale »

Ce rapport n'appelant aucune observation particulière, il est demandé au Conseil Municipal :

- D'approuver, tel qu'annexé, le rapport de la CLECT du 24 septembre 2018 relatif à la compétence GEMAPI et l'évaluation des charges de transfert correspondantes,
- D'autoriser Madame le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires en vue de l'exécution de la présente délibération.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- approuve, tel qu'annexé, le rapport de la CLECT du 24 septembre 2018, relatif à la compétence GEMAPI et l'évaluation des charges de transfert correspondantes,

- autorise Madame le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires en vue de l'exécution de la présente délibération.

Intégration d'un agent dans la fonction publique territoriale suite à un détachement à compter du 22 novembre 2018

réf : 03_11_2018

Suite à la demande de Monsieur CARADU Edouard d'intégrer, après détachement, la fonction publique territoriale à compter du 22 novembre 2018,

Suite à l'avis favorable du Centre Hospitalier Georges Sand en date du 4 octobre 2018,

Suite à l'avis favorable de la Commission Administrative Paritaire en date du 5 novembre 2018,

Il est demandé au Conseil Municipal de prendre acte de l'intégration de Monsieur CARADU Edouard dans la fonction publique territoriale sur la commune de Berry-Bouy, à compter du 22 novembre 2018.

Suppression d'un poste d'adjoint d'animation 2ème classe à 20/35ème et création du même poste au grade d'adjoint d'animation 2ème classe à 30/35ème.

réf : 04_11_2018

Vu l'avis favorable du Comité Technique Paritaire en date du 5 novembre 2018.

Le Conseil Municipal, décide la suppression d'un poste d'adjoint d'animation à 20/35ème et création du même poste d'adjoint d'animation au grade d'adjoint d'animation à 30/35ème, à compter 1er Décembre 2018.

Après en avoir délibéré, à 12 voix pour et 2 voix contre, le Conseil Municipal :

- accepte la suppression d'un poste d'adjoint d'animation de 2ème classe à 20/35ème
- accepte la création d'un poste d'adjoint d'animation de 2ème classe à 30/35ème
- dits que les crédits nécessaire sont inscrits au budget
- autorise Madame le Maire à signer tous les documents afférants à cette délibération.

Admission en non-valeur des sommes restant à recouvrer

réf : 05_11_2018

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal admet en non-valeur, les sommes suivantes restant à recouvrer :

- 0.03 € (somme due par un habitant sur une facture de l'exercice 2017)
- 7.05 € (somme due par un habitant sur une facture de l'exercice 2016)
- 8.10 € (somme due par un habitant sur une facture de l'exercice 2017)

au compte 6541 pour un montant total de 15.18 €.

Contrat de renouvellement du contrat de logiciels et de prestation de services

réf : 06_11_2018

Il est demandé au Conseil Municipal d'accepter le renouvellement du contrat de logiciels et de prestations de services, entre la Société SEGILOG et la Commune de Berry-Bouy, pour une durée de trois ans à compter du 1er janvier 2019

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- accepte le renouvellement du contrat de logiciels et de prestations de services entre la société Ségilog et la Commune de Berry-Bouy pour une durée de trois ans à compter du 1er janvier 2019.
- autorise Madame le Maire à signer ledit contrat
- dit prévoir des crédits budgétaires aux budgets 2019, 2020, 2021.

Devis électrique pour le gîte du moulin

réf : 07_11_2018

La commune de Berry-Bouy s'est engagée dans la rénovation énergétique du moulin. Des travaux supplémentaires d'électricité sont à réaliser pour le gîte du moulin.

L'entreprise PLOMB ELEC Services a présenté un devis pour un montant de 2 575.11 € HT

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- décide de retenir l'entreprise PLOMB ELEC Services pour un montant de 2 575.11 € HT pour effectuer les travaux d'électricité au gîte "le moulin"

- autorise Mme le Maire à signer tous les documents se rapportant à la présente délibération

Devis électrique pour la mise en place des volets roulants

réf : 08_11_2018

La commune de Berry-Bouy s'est engagée dans la sécurisation et modernisations des ouvertures d'écoles. Des travaux supplémentaires d'électricité sont à réaliser pour la mise en place des volets roulants.

L'entreprise PLOMB ELEC Services a proposé un devis pour un montant de 706.53 € HT

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- décide de retenir l'entreprise PLOMB ELEC Services pour un montant de 706.53 € HT pour effectuer les travaux d'électricité pour la mise en place des volets roulants

- autorise Mme le Maire à signer tous les documents se rapportant à la présente délibération

Devis pour mise en place d'un dispositif de vidéoprotection en vue de la sécurisation des équipements publics de la commune

réf : 09_11_2018

La Commune de Berry-Bouy s'est engagée dans la mise en place d'un dispositif de vidéoprotection en vue de la sécurisation des équipements publics.

Vu l'avis favorable du Conseil Municipal en date du 21 mars 2018,

Vu l'arrêté n°2018-1-1269 de la préfecture du Cher en date du 8 novembre 2018,

Un appel d'offre a été lancé le 17 juillet 2018, et deux entreprises ont répondu :

- CITEOS pour un montant de : 7 725.00 € HT
- AURECOM pour un montant de :6 130.00 € HT

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- décide de retenir l'entreprise CITEOS pour un montant de 7 725.00 € HT
- autorise Madame le Maire à signer tous les documents afférents à cette délibération.

Questions diverses :

- Information et lecture d'un courrier reçu du CHSCT - STUB Agglobus concernant les ralentisseurs implantés sur la chaussée, emprunté par la ligne 16 desservant la commune en direction de graire,
- Information sur les créances non recouvrées à ce jour,
- Lecture du courrier de Monsieur GUILBAUD, président du jumelage, en vue du 20ème anniversaire du jumelage Brampton / Berry-Bouy / Marmagne,
- Information sur la réforme de la gestion des listes électorales,
- Prochain Conseil Municipal le 3 décembre 2018 à 19h en mairie pour la présentation du Projet d'Aménagement et du Développement Durable (PADD),
- Information d'une réunion de l'ensemble des maires et des conseillers municipaux des communes de l'agglomération concernant la présentation du projet du PLUI de Bourges Plus qui se tiendra le Mardi 4 décembre 2018 de 18h 30 à 20h30 à Bourges.
- Information sur la signature d'une convention avec le SIVY concernant la replantation post-coupe sur la commune de Berry-Bouy.
- Noël du personnel le 14 décembre 2018,
- Vœux de la municipalité le 18 janvier 2019,
- Dernier Conseil Municipal : 19 décembre 2018,

- Information sur le retour du marché place de l'église,
- Mise à disposition du personnel des services techniques, auprès de l'EBB pour la préparation des décorations de Noël.
- Invitation de l'association " les découvertes artistiques" de Berry-Bouy pour le marché gourmand du 1 décembre 2018
- Distribution des colis des aînés : sollicitations auprès des élus pour venir en aide aux membres du CCAS.

Séance levée à: 20h30

En mairie, le 16/11/2018

Le Maire

Bernadette GOIN



Bernadette Goin

Bernadette GOIN
MAIRE